

# Bilan à mi-mandat

Été 2024

## ÉDITO

Ce journal est un numéro spécial consacré au bilan de notre activité municipale à mi-mandat. C'est l'occasion de présenter en détail l'ensemble de nos projets, des travaux réalisés au suivi budgétaire, en passant par la gestion des ressources humaines et la communication auprès des habitants.



À Faux-la-Montagne, les initiatives des habitants foisonnent depuis les années 1980. Après la création d'une coopérative ouvrière autour du bois, d'autres entreprises se sont installées, et constituent une ressource locale importante. Aujourd'hui, notre village multiplie les propositions : différents commerces, une maison de santé, une agence postale et une station-service communales, une crèche associative, des lieux de travail partagé, une coopérative de rédacteurs, un salon de thé, une biscuiterie associative, des médias autonomes, une agence d'urbanisme, des architectes, une paysagiste, une conseillère funéraire, des musiciens professionnels, des documentaristes, une friperie associative, des services à la personne, des artisans, des exploitations agricoles, etc. : en tout une soixantaine d'entreprises de taille et de statuts juridiques différents.

Catherine Moulin, maire

« Ce fut un début de mandat assez sport, entre la crise sanitaire et les démissions de nos anciens collègues élus. »

Catherine Moulin, maire

« La forte augmentation de la population, de 396 habitants en 2015 à 457 en 2022, a créé une situation atypique en Creuse. Mais les raisons expliquant cette attractivité sont nombreuses !

Cette augmentation a un impact sur les financements de l'État, sur le dynamisme global de la commune car ce sont plutôt des jeunes qui arrivent, avec des projets économiques. »

Alain Détolle, 1<sup>er</sup> adjoint

« Les élus sont là pour impulser des initiatives, et non pas pour faire à la place des habitants. »

Christophe Baumgarten, conseiller

## SOMMAIRE

Les réalisations marquantes	2
Un budget maîtrisé	4
Commissions et initiatives : tous acteurs	5-9
Un accueil culturel et touristique dynamique	10
Une réflexion essentielle	11
Le travail du conseil vous intéresse ?	11
Perspectives : et demain ?	12
Infos pratiques	12

# LES RÉALISATIONS MARQUANTES

Ce début de mandat a été marqué par des investissements importants pour l'école, notamment sa mise aux normes, rendue obligatoire, et les travaux de rénovation des circuits d'eau potable dans le bourg.

## UNE ÉCOLE EN PLEINE FORME

« Ces travaux étaient obligatoires. La concertation menée en amont avec les enseignantes et les parents a permis de créer des locaux adaptés et fonctionnels. C'est un des plus gros chantiers que nous ayons porté collectivement ! »  
Catherine Moulin, maire

Commencés en 2018-2019, ces travaux ont occasionné de gros chantiers : planchers coupe-feu entre les sous-sols et les classes ; renforcement des plafonds entre les étages ; extension de plain-pied (avec entrée, vestiaire et dortoir) ; mise aux normes du réseau de chaleur ; travail de désamiantage (très peu au final mais occasionnant un coût important) ; création d'une rampe PMR (personne à mobilité réduite) et d'un élévateur.



L'équipe d'enseignantes et d'agents communaux dédiés aux activités d'accueil et d'accompagnement reçoit désormais dans ces locaux flambant neufs 63 élèves, de la maternelle au CM2, répartis en trois classes. C'est un outil essentiel au développement de notre commune et à l'arrivée de nouvelles familles.

En savoir plus : <https://fauxlamontagne.fr/lecole/>



## DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LA GESTION DES RÉSEAUX (EAU, ASSAINISSEMENT ET ÉCLAIRAGE PUBLIC)



Les travaux se sont concentrés sur la canalisation principale du bourg. L'étude patrimoniale, réalisée par le bureau d'études VRD'EAU (Guéret) a permis dans un premier temps un diagnostic global du réseau communal d'eau, suivi de la pose de compteurs de sectorisation et d'une télégestion. Le service technique de l'eau est ainsi informé des dysfonctionnements intervenant sur le réseau et peut agir très rapidement en cas de fuite. Après ces installations, l'objectif du diagnostic est de prioriser les travaux à venir (remplacement de surpresseurs, travaux sur une unité de pompage, une canalisation, un captage...).

Concernant l'éclairage public du bourg, sa modernisation a commencé en 2017 et s'est achevée en novembre 2022.



« Depuis 3 à 4 ans, il y a eu beaucoup de travaux dans le bourg. On a eu l'impression d'un chantier très long. Or il n'a pas été possible de faire les canalisations et l'éclairage public en même temps. »

Alain Détolle, 1<sup>er</sup> adjoint

## LA STATION SERVICE, UN SERVICE HISTORIQUE UTILE

Créée il y a plus de 20 ans, la station service répond à un réel besoin sur notre territoire. Depuis plus de 5 ans, la commune l'a rachetée à la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la gère en interne. Certes, elle n'est plus aux normes mais elle fonctionne correctement et ne tombe pratiquement pas en panne. La commune fait partie d'un groupement départemental d'achat de carburants, ce qui nous permet de proposer du gazole supérieur, plus performant pour les moteurs, pratiquement au prix du gazole ordinaire. Nous avons un contrat de maintenance, des frais bancaires, d'assurance, de contrôles incendie et métrologique qui représentent environ 10 000 € de frais fixes par an.

« On ne gagne pas d'argent mais on n'en perd pas non plus. À l'époque, la Communauté de communes, qui était propriétaire, voulait la fermer. Or les plus de 150 000 litres vendus par an prouvent son utilité. En 2023, elle a généré 307 000 € de recettes dont 27 000 € provenant de cartes professionnelles locales. »

Francis Hœzelle, adjoint

## LE TRAVAIL EN RÉGIE DES AGENTS COMMUNAUX, UNE VRAIE RESSOURCE HUMAINE ET TECHNIQUE

Les travaux effectués par les agents municipaux (Cyril Demargne, Thomas Flour et Étienne Jacques Dit Routier) ne sont pas toujours visibles. En plus des travaux d'entretien annuel des routes, des abords et espaces verts, ils ont aussi des chantiers sur les bâtiments de la commune dont nous n'avons pas forcément conscience.

« C'est précieux d'avoir des compétences techniques dans notre équipe, par exemple pour la maintenance des véhicules par Cyril. » Alain Détolle, 1<sup>er</sup> adjoint

### GÎTES / CAMPING

Datant des années 80, ces gîtes, propriété du Syndicat mixte de Vassivière, avaient été rachetés par la commune en 2012. Mais aucuns travaux n'avaient été faits et ils n'étaient pas conçus pour un accueil toute l'année. Compte tenu de cette situation, nous avons donc dû envisager des travaux d'amélioration et privilégié une montée en confort.

#### Rénovation intérieure des 7 gîtes :

- rénovation des salles de bain, réalisée en 3 ans
- pose de hottes dans les cuisines
- pose de parquet flottant pour les sols des chambres

#### Travaux extérieurs (espace commun gîtes/camping) :

- amélioration de l'espace laverie
- construction d'un local pour les pêcheurs (pour valider le label « Pêche »)
- remise en état des clôtures du camping



### DIVERS TRAVAUX DANS LE BOURG

- aménagement et petits travaux dans la maison communale place Michel et Lucien Mazaud
- rénovation des joints de la fontaine
- pose de panneaux de signalisation



« La commune a 35 km de voirie à entretenir. Tous les ans, on essaie de faire 2 ou 3 endroits (suite à des repérages et signalements d'habitants), ce qui représente 1,5 km de voirie rénovée chaque année pour un coût de 40 000 € environ. Ce sont des chantiers réalisés avec 40 % de subvention généralement, le reste étant financé par les fonds propres de la commune. Si vous constatez des dégradations sur la voirie, il est important de venir le signaler en mairie. »

Francis Hœzelle, adjoint

# UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le budget de la commune est évalué comme sain par le service de gestion comptable des Finances publiques d'Aubusson-Felletin.

« Comme pour n'importe quel ménage, la commune constate d'abord ses recettes. Sur la période de 2018 à 2022, elles s'élevaient à une moyenne de 700 000 € par an. Nous avons une relative stabilité de nos recettes, qui proviennent :

- des impôts locaux (taxe d'habitation pour les résidences secondaires ou taxe foncière) pour près d'un tiers,
- des différents financements de redistribution territoriale assurée par l'État pour près de la moitié,
- et des ressources propres de la commune (locations immobilières, camping, gîtes, etc.) pour près d'1/5<sup>e</sup>. »

Alain Détolle, 1<sup>er</sup> adjoint

« Au 31/12/2022, la situation de la commune ne présente pas de difficultés particulières, surtout en fonctionnement. Pour la partie investissement, la situation n'est pas inquiétante mais l'endettement important et la réduction des réserves impliquent de limiter les investissements futurs afin de reconstituer le fonds de roulement et la trésorerie. »

Recommandations du service de gestion comptable des Finances publiques

« Il y a des dépenses mais elles sont mesurées et connues. Les charges de personnel sont importantes mais il y a une agence postale, un camping, une école avec une cantine et un accueil périscolaire, des gîtes et des travaux réalisés en régie par les agents de la commune. Ces charges sont donc plus importantes que pour d'autres communes de la même taille au niveau départemental et national. »

Alain Détolle, 1<sup>er</sup> adjoint

## 2,5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT SUR LES TROIS ANNÉES ÉCOULÉES

Les plus gros investissements ont été :  
 L'école qui a été mise aux normes et agrandie (inauguration prévue à l'automne 2024) pour un montant de travaux d'environ 1,7 million d'euros (dont 320 000 € autofinancés par la commune) ;

- la réfection des réseaux d'alimentation en eau potable et l'informatisation de leur gestion : montant de l'ordre de 520 000 € (dont 110 000 € autofinancés par la commune) ;
- l'éclairage public pour un montant de 100 000 € (avec un reste à charge de 31 000 € pour la commune) ;
- et la voirie pour un montant de 92 000 € (avec un reste à charge pour la commune de 66 000 €).

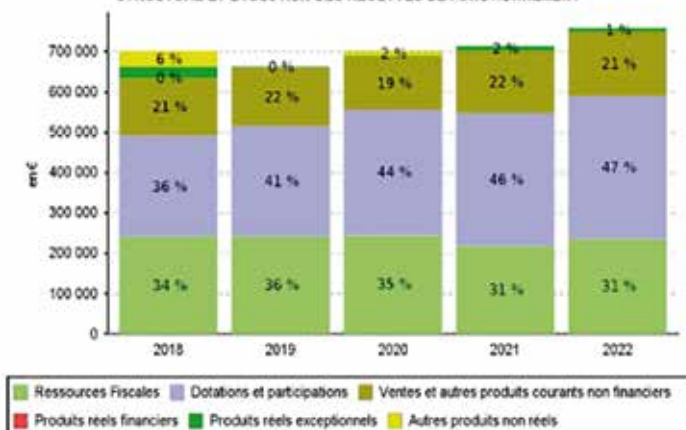
Fin 2022, l'endettement contracté pour financer nos investissements s'élevait à 680 000 € après un pic à 730 000 € en 2020. Notre charge financière (le coût du crédit) est en diminution du fait des taux très avantageux dont nous avons pu bénéficier pour nos derniers emprunts (travaux de mise aux normes de l'école et amélioration du réseau de distribution d'eau).

« Nous avons fait un effort très important pour l'école et pu bénéficier d'un taux bancaire de 1 %, très avantageux. L'emprunt a été fait au bon moment ! On limite beaucoup l'emprunt grâce à l'opiniâtreté de Catherine et les financements de l'État. Il y a une vraie volonté de ne pas surendetter la commune. »

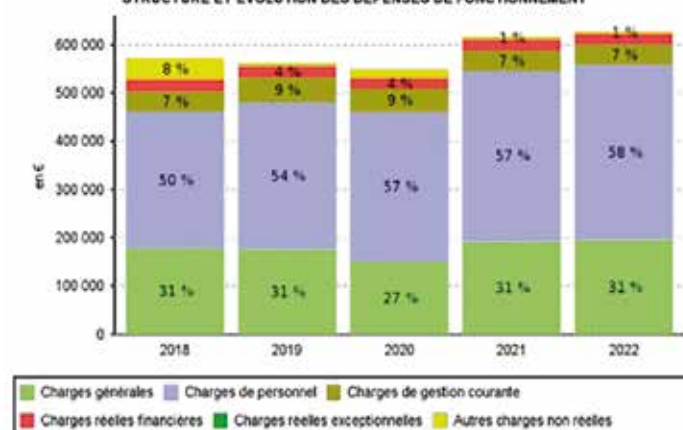
Alain Détolle, 1<sup>er</sup> adjoint

Après le paiement des charges de fonctionnement annuel, l'activité communale permet de rembourser les échéances des emprunts et de dégager une capacité d'autofinancement nette (CAF) de 50 000 €. La CAF nette est une des composantes du financement communal. C'est le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement ou augmenter notre épargne.

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



## 12 AGENTS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Les frais de la commune sont constitués à 58 % des salaires des agents répartis comme suit :

- 1 agente au secrétariat général : **Isabelle Marcziniak** ;
- 2 agentes pour la Binhata : **Florence Sevti** et **Adélaïde Vanoverbeke** qui assurent les services de l'agence postale, la médiathèque, la gestion du camping, des gîtes et des salles municipales, l'accueil touristique et le suivi de la station service ;
- 3 agents techniques : **Cyril Demargne**, **Thomas Flour**, et **Étienne Jacques Dit Routier**, chargés de l'entretien général de la commune et du matériel, de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, de la rénovation des bâtiments et des travaux divers ;
- 2 agents sur le périscolaire à temps partiel : **Benjamin Peureux** et **Paul Clévy** ;

- 1 agente territoriale spécialisée de l'école maternelle (ATSEM) : **Monique Faurie** ;

- 1 agente pour le ménage : **Catherine Rabu** ;



- 2 agents pour la cuisine de la cantine : **Corinne Romanet** et **Alexis Lambert**.

## COMMISSIONS ET INITIATIVES : TOUS ACTEURS

Chacun peut participer aux commissions avec ses envies et ses propositions !

Depuis 2020, aux côtés des commissions internes au conseil, 9 commissions et initiatives participatives ont vu le jour pour associer les habitantes et les habitants qui le souhaitent à la vie de la commune. Chacune regroupe entre dix et quinze personnes motivées ainsi que des membres du conseil municipal. Ensemble, nous travaillons sur des thématiques variées : logement, santé, cimetière, culture, adressage, réunions de villages, chemins-sentiers, nature & transition, pastoralisme.

### La Commission LOGEMENT : repérer les logements vacants à vendre ou à louer

Cette commission a poursuivi son travail pour la troisième année consécutive. Elle regroupe des habitantes et habitants qui réfléchissent ensemble aux questions de logement dans la commune. Plusieurs objectifs : répondre au paradoxe entre l'inoccupation de certaines maisons et une forte demande d'installation à la fois de personnes et de projets ; améliorer les conditions d'habitation de personnes résidant déjà sur le territoire. Depuis 2021, un important travail d'inventaire des logements disponibles sur la commune a été réalisé. Quatre biens ont été vendus grâce au travail de la commission qui a contacté les propriétaires concernés. Le groupe a également collecté des informations sur les aides publiques à la rénovation et accompagné des propriétaires dans leurs démarches de travaux (notamment énergétiques), dans un but locatif ou de vente. Il a aussi identifié les biens sans maître (terrains et maisons) pour interroger l'administration sur leur statut.



### PASCALE PERRIER, HABITANTE ET MEMBRE DE LA COMMISSION :

« Ma famille est originaire du village. L'état des maisons me préoccupait, j'avais envie de travailler sur l'idée du patrimoine et la recherche de locations pour les nouveaux arrivants. Mandatés par la mairie, notre mission reposait sur un vrai travail de terrain très concret : nous avons réalisé un inventaire précis. C'était une super expérience qui m'a permis de faire le lien entre les nouveaux arrivants et ceux du pays tout en apprenant à se connaître, notamment afin de mieux comprendre les préoccupations des uns et des autres. »



La commission suit un chantier de rénovation mené par une propriétaire désireuse de louer sa maison dans le bourg. C'est aussi par son intermédiaire qu'Oscar Fernandez, un habitant, a décidé de proposer un hébergement pour accueillir un temps un nouveau médecin, Juliette Dufour. Cette commission va poursuivre son travail au moins jusqu'à l'été.

Une seconde commission a débuté une réflexion pour la construction de logements sociaux sur un des derniers lots disponibles à l'écoquartier du Four à pain. Le but est d'accueillir des personnes à revenus modestes et /ou fragilisées.



## La Commission SANTÉ : compléter notre équipe médicale

Le départ à la retraite des deux médecins de la maison de santé communale, prévu fin 2024, nous a poussé à la création d'une commission Santé dès 2020. Un état des lieux a été réalisé pour réfléchir à « comment attirer de nouveaux professionnels de santé » et mettre en œuvre les conditions concrètes favorables à leur accueil. Diverses rencontres avec l'Agence régionale de santé (ARS), la faculté de médecine de Limoges, des professionnels de santé, le réseau Mille Soins, le Département et la communauté professionnelle territoriale de santé ont permis de faire remonter nos besoins.



La commission a produit un document de communication sous forme de flyer et Lætitia Carton, habitante de Faux et réalisatrice de films, a travaillé sur un clip vidéo de promotion avec la participation de plusieurs habitants. Regardez ce clip : <https://www.youtube.com/watch?v=b1U0nCkY5XI>

Ce groupe poursuit sa mobilisation et il est tout à fait possible de s'impliquer.

### BRIGITTE MEZOANI, HABITANTE ET MEMBRE DE LA COMMISSION :

« Participer à cette commission m'a intéressé car nous connaissons dans ma famille de graves soucis de santé. Venant de Seine-St-Denis, il était facile pour nous de trouver toute l'offre de services sur Paris. Aujourd'hui en cours d'installation sur Faux, je me rends compte de la différence entre ville et campagne, que je trouve inadmissible. Pouvant agir pour améliorer la situation plutôt que la subir, je souhaite donc contribuer à développer l'offre de soin locale. Et je trouve important que chacun puisse amener ses compétences au sein d'une réflexion commune. Les créations du flyer et du clip vidéo participent à donner un côté positif : elles sont de belles avancées de la commission qui font connaître les besoins d'ici et interpellent les professionnels de santé. Je relaie d'ailleurs l'information en distribuant des flyers quand je me rends dans les hôpitaux parisiens ! »

## ↘ La Commission CIMETIÈRE : réfléchir aux pratiques

Cette commission, créée en 2022, est née de la nécessité d'adapter notre cimetière aux nouvelles pratiques funéraires. Hélène Chaudeau, conseillère funéraire, et Marion Ponsard, paysagiste, ont été mandatées pour animer des ateliers participatifs et nous accompagner dans le suivi des projets retenus. Le premier chantier sera la réalisation d'un jardin cinéraire et d'un colombarium dans la partie la plus récente. Suivront un plan d'aménagement global – concessions pour des cavurnes et des inhumations pleine terre, insertion d'espaces de repos et de recueillement, accessibilité des usagers, amélioration de la végétalisation, de l'entretien et de la gestion des déchets –, et la création d'une charte d'utilisation du lieu.



## ↘ La Commission ADRESSAGE : nommer l'ensemble des voies de la commune



Une mission presque terminée ! Depuis 2021, le travail de ce groupe s'est organisé autour de réunions publiques et d'une consultation de la population lors de débats intenses pour définir les dénominations des rues et des places de notre commune. Dans une optique de faciliter l'accès des services de secours, les livraisons, et l'installation de la fibre, il est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> juin 2024, pour les communes de moins de 2 000 habitants, de communiquer les noms de voies et numéros de bâtiments. Grâce à l'accompagnement du bureau d'étude Fractale (Gentioux-Pigerolles), la réalisation de cartes a permis d'aboutir à près de 500 numéros avec une quarantaine de nouveaux noms de rue. Ceux-ci sont inscrits dans la base nationale qui regroupe l'ensemble des adresses et leurs positions géographiques. Dernière étape : la commande et la pose des plaques de noms de rues. Une aide financière de 8 400 € a été obtenue de la part de l'État, sur un montant total de 21 000 €, pour la réalisation des plaques.

# DES INITIATIVES DE RAPPROCHEMENT ENTRE LE BOURG ET LES VILLAGES

## LES ASSEMBLÉES DE VILLAGES

Née de « l'idée que nous avons tendance à oublier les villages », nous avons impulsé un programme de rencontres afin de présenter l'action municipale, de recueillir les idées mais aussi les critiques et les revendications. Les objectifs sont de faire se rencontrer les habitants et usagers d'un même territoire, mais aussi de préserver la mémoire des lieux, de soutenir des projets de territoire et d'avoir des correspondants dans ces villages.



Le village de Chatain a testé cette formule d'assemblée de village en avril 2022 en présence du conseil municipal : « ce fut l'occasion d'échanger des souvenirs, de parler de la vie au village et de faire des projets. On a parlé fleurissement, entretien des chemins, sauvegarde de la mémoire des lieux, devenir de la forêt, trous dans la chaussée et renoué avec une fête du village l'été ! ».



Des réflexions sont en cours sur d'autres villages, parfois groupés comme au Mas, Mercier-Ferrier, Le Bon Martin et le Bois Jambré où une assemblée de village a eu lieu le dimanche 7 avril autour du travail de Dany Astié, habitant de Mercier-Ferrier, sur l'histoire des communaux et des paysans à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'autres initiatives germent à Jalagnat et Plazanet où les habitants sont en train de décider de la forme que cela peut prendre (la municipalité n'intervenant que pour aider).

### LAURENT CARAYOL ET CATHERINE PRUNET, MEMBRES DE L'INITIATIVE :

« Ce qui est super, c'est que tout le monde met la main à la pâte pour avancer et passer de bons moments ensemble ! Nous nous connaissons toutes et tous, cette entraide naturelle est déjà installée avec l'ensemble des habitants qui résident à l'année ou qui viennent l'été. En tant que nouveaux arrivants, cela nous a permis de nous intégrer davantage à la dynamique de notre village et d'ajouter de nouveaux points de vue à ceux existants. »

## LE RECENSEMENT DES CHEMINS ET SENTIERS

À la demande du conseil, un habitant et grand randonneur, Edouard Hentsch, épaulé par le groupe de marcheurs de Faux, a accepté d'effectuer le recensement et la cartographie des chemins communaux. Plus de 150 km de chemins ont ainsi pu être répertoriés. À la suite de cette initiative, une commission va voir le jour afin de mieux maîtriser l'entretien et l'accessibilité de ces voies, préserver et rouvrir des circulations pédestres entre les villages et le bourg, améliorer le parcours vers des sites remarquables (ponts pierre, pêcheries...).

## UN PROGRAMME AUTOUR DU PASTORALISME SUR CLAMOUZAT ET LA VALLÉE DE MERCIER-FERRIER

Ce projet repose sur l'installation d'un berger (Michaël Nordberg) sur le site des rochers de Clamouzat, Mercier-Ferrier et Le Mas. Le point de départ est de stopper l'enfrichement et de défricher des terrains en vue de leur rendre leur vocation agricole. Plusieurs réunions sont en cours avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) et le Parc naturel régional de Millevaches (PNR) qui pilotent le projet avec l'assistance de l'association pour le pastoralisme de la montagne limousine.



# ENVIRONNEMENT

## UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU BOURG



À l'été 2020, des personnes de l'éco-quartier du Four à pain se sont réunies autour de l'envie de créer un espace de biodiversité. Dans cette optique, nous avons répondu à l'appel à projet « Nature & Transition » lancé par la région Nouvelle-Aquitaine. Plusieurs actions ont été ou sont envisagées : création d'un jardin-potager à l'école, gestion raisonnée d'un bois et projet de clairière vivrière au-dessus du camping (une partie est allouée aux enfants de l'école), réalisation d'un verger collectif sur une parcelle dédiée appartenant à la mairie. Le diagnostic, réalisé par l'association Le Champs des possibles (Gentioux-Pigerolles) et mené par l'ancien élu Pierre Hœzelle en accord avec l'Office national des forêts (ONF), a donné lieu à des formations et chantiers participatifs ouverts à toutes et tous sur la biodiversité, les plantations fruitières et vivrières, la conception de jardin en permaculture, les abattages manuel et mécanique d'arbres, etc. L'équipe municipale souhaite continuer le projet, en auto-financement sur des volumes plus faibles, pour les années à venir.

### PIERRE HÖZELLE, ANCIEN ÉLU :

« Cela a permis de chouettes temps de chantiers collectifs avec les habitantes et habitants. L'équipe enseignante ainsi que les personnes animatrices des temps périscolaires se sont saisies de l'espace jardin de l'école. En 2023, les enfants ont repiqué, arrosé, récolté et mangé leurs salades et leurs tomates. Avec une participation accrue, nous pourrions réaliser davantage d'actions positives pour préserver l'ensemble de la commune. Si des personnes sont intéressées, il ne faut pas hésiter à se manifester sur les chantiers. »

La démarche d'un Atlas de la biodiversité communal (ABC), avec l'association Le Champs des possibles et la commune de La Villedieu, est en cours afin de mieux connaître la biodiversité présente sur le territoire et sa richesse. Un inventaire naturaliste est quant à lui programmé pour 2026, soit 5 ans après le précédent, pour observer les évolutions.

## LA COMMISSION CIRCULATION DANS LE BOURG

Une toute nouvelle commission sur la circulation et l'aménagement du centre-bourg est en cours de création. Après la réunion publique de février dernier, une trentaine de personnes se sont montrées intéressées pour participer aux prochaines étapes et créer un groupe pour travailler directement sur le terrain dès ce printemps. La déambulation dans le bourg a eu lieu le 7 avril. On doit se revoir prochainement. Affaire à suivre.

**CE TRAVAIL DE COMMISSIONS ET D'INITIATIVES CONTINUE À SE DÉPLOYER.**

**IL EST TOUJOURS POSSIBLE D'EN CRÉER UNE OU D'EN REJOINDRE UNE EXISTANTE !**

**TOUTES SONT OUVERTES, VOUS POUVEZ VOUS FAIRE**

**CONNAÎTRE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE.**



# SE REGROUPER AVEC LES COMMUNES VOISINES

## UNE RÉFLEXION ESSENTIELLE

Notre commune est confrontée, plus que d'autres, aux réalités d'un développement démographique important qui nous demandent de relever de nombreux défis. La question des choix de développement à venir est donc au cœur des préoccupations de toutes les habitantes et de tous les habitants. C'est bien normal.

Pour faire face à la complexité croissante de la gestion des dossiers, nous ne pouvons que constater la nécessité de construire des solutions de mutualisation ou de regroupement avec d'autres communes alentour.

Cela concerne tous les dossiers comme celui de l'eau, de la transition énergétique (panneaux photovoltaïques) ou de l'environnement (atlas de la biodiversité) et bien d'autres.

Aux côtés des unités administratives déjà mises en place comme le PNR, la Communauté de communes Creuse Grand Sud ou le Pays Sud creusois, d'autres semblent pertinentes comme le travail plus étroit que nous menons avec les communes de Gentioux-Pigerolles et de La Villedieu.

Par ailleurs, ce travail de coopération avec les communes environnantes favorise l'échange d'idées et de points de vue. Une ouverture au monde indispensable pour faire face aux problèmes à gérer. Se rapprocher, échanger, œuvrer ensemble sont probablement la voie de développement la plus efficace pour préparer nos territoires aux défis environnementaux et humains qu'ils devront relever.

Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le dispositif « Villages d'avenir » accompagne des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans leurs projets de développement. Lauréat pour l'année 2024, nous avons choisi de faire appel aux communes voisines, Gentioux-Pigerolles, La Villedieu et St-Marc-à-Loubaud afin de mutualiser cette mise à disposition d'ingénierie pour faire démarrer des projets.

## LE TRAVAIL DU CONSEIL VOUS INTÉRESSE ?

Des réunions de travail, sur le quotidien et la gestion courante de la commune, sont organisées de façon hebdomadaire. Nous prévoyons en moyenne deux conseils municipaux par trimestre, ouverts à tous les habitants.

Vous souhaitez en savoir plus sur le fonctionnement du conseil et les sujets traités ? Nous vous invitons à nous rejoindre lors des séances de travail du jeudi soir (de 19h30 à 22h). Vous pourrez participer aux réflexions menées autour des différents dossiers. Découvrir les multiples facettes de la fonction de conseillère et conseiller municipaux. Et, pour celles et ceux que cela pourrait intéresser, prendre place au sein de différents groupes de travail.



## LA BINHATA EN QUELQUES CHIFFRES

3 étoiles pour l'agence postale communale  
Classée 3<sup>e</sup> agence postale du département

Plus de 1 000 personnes suivent  
la page facebook de la Binhata

259 inscrits à la médiathèque  
dont 26 nouveaux en 2023

2 500 visiteurs, 3 100 prêts par an  
2 621 documents consultés sur place

Tous les 15 jours, un portage de documents (livres, CD, DVD) à domicile est organisé.  
Ce service s'adresse à tous les habitants à mobilité réduite de la commune.

## ➔ PERSPECTIVES : ET DEMAIN ?

De nombreux projets sont dans les cartons avec des limites financières, compte tenu des recommandations du service des Finances publiques ainsi que de l'envol des coûts des services (prestataires extérieurs et matières premières) et des énergies qui nécessitent une gestion encore plus précautionneuse.

Néanmoins, nous devons a minima investir dans les projets suivants (déjà déposés, en attente de subventions ou accordées) :

- Continuation des travaux de modernisation de l'alimentation en eau ;
- Achat et pose des plaques de rue ;
- Construction d'une halle en bois devant l'école (à la place de l'ancien lavoir). Il s'agit de travaux d'achèvement du programme (en attendant l'aménagement de la cour de l'école) de manière à faciliter l'accueil des élèves et de leurs parents ;
- Installation du colombarium et du jardin du souvenir ;
- Amélioration des accès de l'auberge de La Feuillade en façade et sécurisation des ouvertures des garages en sous-sol. Au-delà des obligations légales que nous avons en tant que propriétaire, nous soutenons ce lieu qui n'est pas simplement un commerce mais représente un lieu de rencontre et d'animation indispensable à l'équilibre communal grâce au dynamisme de son équipe ;



- Travaux de voirie, au Bois Jambré et sur le GR 440 ;
- Mur de soutènement du camping ;
- Lancement de l'étude d'aménagement de l'immeuble de l'épicerie. Nous avons demandé à l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine de l'acheter, celui-ci nous laisse trois ans pour bâtir un programme de travaux – dont l'aménagement du 1<sup>er</sup> étage et la réfection des combles et de la toiture – afin de disposer de nouveaux espaces de travail à louer, indispensables si nous voulons garder les entreprises qui sont à la recherche de bureaux ;
- Avenir des terrains du Chammet ;
- Extension du réseau de chaleur pour relier la maison de Télémillevaches et la Binhata (aides possibles) ;
- Remplacement de deux surpresseurs sur le réseau d'alimentation en eau potable ;
- Lancement d'une étude pour le remplacement de la chaudière collective (datant de 1992) qui arrive en bout de course. La législation concernant les fumées a changé.



Au-delà de ces travaux indispensables, une liste de projets et d'actions se profilent, en attente de financement :

- Construction ou aménagement d'une salle de sport pour les élèves optimisant leurs activités physiques et libérant la salle des fêtes ;
- Imaginer une commande d'œuvres artistiques pour créer des liens entre les villages et le bourg ;

- Relooking du terrain de sport du camping ;
- Création de logements sociaux ou d'accueil transitoire ;
- Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communal ;
- Revitalisation des pêcheries ;
- Réflexion globale sur les aménagements liés à l'espace public, les stationnements, la circulation des véhicules et des piétons dans le bourg.

**Si vous avez des propositions, pensez à nous les soumettre. Elles sont les bienvenues !**

## ➔ INFOS PRATIQUES

Vous pouvez nous joindre :

- au 05 55 67 92 15
- [mairie@fauxlamontagne.fr](mailto:mairie@fauxlamontagne.fr)

- Mairie 23340 Faux-la-Montagne
- Secrétariat ouvert lundi de 9h à 12h et 14h à 18h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h